



ASSOCIATION CANADIENNE DE
L'INDUSTRIE DE LA CHIMIE

Industrie de la chimie

Consultation prébudgétaire de l'Ontario pour
2025



PRÉSENTATION À
l'honorable Peter Bethlenfalvy
Ministre des Finances

➤ **Recommandations :**

- 1. Intégrer la stratégie d'attraction des investissements du secteur de la chimie et des plastiques dans les stratégies des secteurs relatifs à l'automobile, aux véhicules électriques et aux minéraux critiques**
- 2. Permettre à Investissements Ontario d'attirer plus d'investissements**
- 3. Défendre les intérêts des entreprises ontariennes, y compris celles associées à l'industrie de la chimie, dans le cadre de la réponse fédérale aux droits de douane américains**
- 4. Faire de l'Ontario un chef de file régional de l'économie circulaire**
 - a. Reconnaître le recyclage de pointe**
 - b. Soutenir l'innovation et les infrastructures de recyclage**

L'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC), au nom de ses membres, se réjouit de l'occasion qui lui est offerte de fournir ses commentaires dans le cadre de la consultation sur le budget de l'Ontario 2025. Nous appuyons fermement l'effort ciblé du gouvernement afin de créer les conditions d'une croissance économique et d'une prospérité à long terme. Nous félicitons le gouvernement pour les mesures importantes prises afin de réduire le coût de faire des affaires en Ontario, d'investir dans les infrastructures essentielles et d'attirer de nouveaux investissements liés au domaine de la fabrication. Nous insistons sur le fait qu'il est nécessaire de travailler davantage sur la compétitivité des entreprises et l'attraction des investissements dans les secteurs de la chimie et des plastiques.

Les produits chimiques jouent un rôle important dans l'économie. Les installations de fabrication de produits chimiques ont un cycle de vie de plus de 30 ans. Si l'Ontario n'obtient pas d'investissements dans le secteur de la chimie maintenant, la province sera privée de décennies de nouveaux emplois directs et indirects, de recettes fiscales, de nouvelles infrastructures et d'investissements communautaires. Seuls un environnement commercial compétitif et un cadre de politique publique accueillant permettront d'attirer notre juste part de nouveaux investissements et de créer les emplois de grande valeur et durables à long terme que génère le secteur de la chimie.

LA CHIMIE EST ESSENTIELLE À L'ÉCONOMIE DE L'ONTARIO

L'industrie de la fabrication de produits chimiques de l'Ontario, dont le chiffre d'affaires est de 30 milliards de dollars, contribue de façon importante à l'économie du Canada. Le secteur est directement responsable de 46 000 emplois et verse environ 4 milliards de dollars en salaires. L'industrie soutient 224 000 emplois supplémentaires dans l'économie de la province.

- En 2023, les expéditions de l'industrie étaient de 30,5 milliards de dollars (11,6 milliards pour les produits chimiques industriels) et de 19,2 milliards pour les produits en plastique.
- L'industrie est au 3^e rang pour la valeur des expéditions, derrière l'alimentation et le matériel de transport.
- Elle est aussi au 3^e rang en matière de production manufacturière à valeur ajoutée, derrière l'alimentation et le matériel de transport.

Si plus de 95 % de tous les produits manufacturés reposent sur la chimie, il existe une demande mondiale croissante de produits chimiques et de résines plastiques dont la production est la plus faible en carbone.

La chimie et les plastiques aident tous les Canadiens à réduire les émissions dans des secteurs clés :

- le transport durable en rendant les véhicules plus légers; l'alimentation des batteries des véhicules électriques;
- le traitement des minéraux critiques et la production de semi-conducteurs;
- les bâtiments écologiques, notamment l'isolation innovante pour prévenir les pertes de chaleur et de froid dans les habitations; le stockage d'énergie provenant de sources propres comme le soleil et le vent;
- l'agriculture durable;
- les emballages alimentaires légers qui empêchent la détérioration afin de prolonger la durée de conservation des aliments.

› Recommandation : intégrer la stratégie d'attraction des investissements du secteur de la chimie et des

plastiques dans les stratégies des secteurs relatifs à l'automobile, aux véhicules électriques et aux minéraux critiques

Les installations ontariennes de l'ACIC, qui ont un rôle essentiel dans la chaîne de valeur, soutiennent le succès continu des secteurs de l'automobile et des batteries pour véhicules électriques de l'Ontario, en plus de fournir des emplois hautement qualifiés et bien rémunérés. Le secteur de la chimie et des plastiques permet à l'industrie automobile de fabriquer des véhicules plus sûrs, plus légers, plus silencieux et plus économes en carburant. En moyenne, un véhicule contient 30 000 pièces, dont un tiers est fabriqué à partir de 40 types de plastiques et de polymères différents.

Minéraux critiques et composants de batteries

En Ontario, le secteur de la chimie améliore l'extraction, la séparation et le traitement des minerais, et par le fait même le rendement et la durabilité. Des membres ontariens, tels que Syensqo, Glencore, Sulco Canada et Chemtrade, fournissent les produits chimiques utilisés pour traiter et raffiner des minéraux critiques comme le cuivre, le lithium et le nickel. Il existe des possibilités de croissance pour assurer la production provinciale de composants tels que les cathodes, les anodes, les membranes et les électrolytes.

Matériaux légers

Des entreprises telles que BASF Canada, Cabot, NOVA Chemicals et l'Impériale fabriquent des matériaux, des composites et du polyéthylène qui peuvent réduire l'impact des véhicules sur l'environnement parce qu'ils offrent un rapport résistance/poids élevé, ce qui rend les véhicules plus légers et plus économes en carburant.

Caoutchouc

De meilleurs pneus permettent une plus grande efficacité sur la route. Nos membres, comme ARLANXEO et Diamond Petrochemicals, améliorent continuellement les processus et les produits afin de les rendre plus durables et plus efficaces.

Produits complémentaires

De nombreuses entreprises de chimie ontariennes produisent des lubrifiants, des fluides hydrauliques, des additifs pour huile à moteur, des peintures pour carrosserie ainsi que des matériaux d'insonorisation et d'isolation.

Initiatives pour le gouvernement de l'Ontario :

1. Maintenir le secteur de la chimie comme priorité dans le cadre de la stratégie de développement économique et faire collaborer activement les multinationales pour positionner l'Ontario en tant que chef de file de la fabrication de produits chimiques.
2. Améliorer et localiser des chaînes d'approvisionnement approfondies pour les secteurs de l'automobile, des véhicules électriques et des minéraux critiques de la province grâce à des possibilités d'investissement dans le secteur de la chimie et des plastiques.

› **Recommandation : permettre à Investissements Ontario d'attirer plus d'investissements**

Nous soutenons l'attribution de 100 millions de dollars à Investissements Ontario et de 40 millions de dollars au volet Innovation et compétitivité dans le secteur de la fabrication de pointe conformément à l'Énoncé économique de l'automne 2024. Toutefois, les récents projets visant le secteur automobile et les batteries de véhicules électriques montrent que les investissements à grande échelle nécessitent souvent des incitatifs allant au-delà de l'augmentation de financement proposée.

Pour peu qu'Investissements Ontario soit en activité, nous demandons instamment à la province de mettre en place des initiatives solides pour attirer les investissements afin de garantir des projets à long terme et à haute valeur ajoutée dans les secteurs de la chimie et des matières plastiques. Au-delà des subventions et des prêts, une approche rentable consiste à tirer profit du code des impôts pour encourager l'investissement privé.

L'industrie chimique mondiale est un chef de file en matière d'innovation et de croissance incroyable, bien supérieur aux taux de croissance du PIB mondial. Malgré l'importante croissance du secteur de la chimie en Amérique du Nord, stimulée par l'abondance de liquides de gaz naturel à faible teneur en carbone, l'Ontario peine à attirer sa juste part d'investissements. Le soutien récent de la province a permis de garantir des projets clés, notamment l'expansion de Jungbunzlauer Canada à Port Colborne (valeur de 250 millions de dollars) et l'expansion d'EVONIK Canada à Maitland.

Le secteur est à l'aube de deux transformations majeures : l'atteinte de la carboneutralité et la transition vers une économie circulaire pour les plastiques. Bien que l'Ontario ait amélioré son climat réglementaire, des mesures urgentes sont nécessaires afin de rendre la province plus attrayante pour les investisseurs mondiaux liés au domaine de la chimie.

Aux États-Unis, plus de 300 milliards de dollars canadiens répartis sur plus de 300 projets ont fait l'objet d'un suivi au cours du cycle économique actuel. L'Alberta et le Québec ont connu une croissance importante grâce à des politiques stratégiques :

Alberta :

- Le complexe d'éthylène et de dérivés carboneutres de Dow Chemicals à Fort Saskatchewan, d'une valeur de plus de 10 milliards de dollars.
- Le Complexe pétrochimique Heartland d'Inter Pipeline d'une valeur de 4,5 milliards de dollars.
- Le projet relatif à l'hydrogène bleu d'Air Products d'une valeur d'environ 1,6 milliard de dollars (achèvement prévu en 2025).
- Le partenariat Shell/Mitsubishi en vue d'un futur complexe d'hydrogène.

Québec :

- Le complexe d'hydrogène d'Air Liquide à Bécancour tire parti de l'énergie hydroélectrique.
- La deuxième phase de l'usine de matériaux pour batteries de Nouveau Monde Graphite à Bécancour.
- Le projet d'usine de transformation chimique du lithium de Nemaska Lithium dans le parc industriel de Bécancour.

En adoptant des initiatives similaires, l'Ontario peut se positionner comme une destination concurrentielle pour les investissements mondiaux dans le secteur de la chimie. L'Ontario devrait envisager de s'inspirer du succès des programmes de l'Alberta et du Québec :

- [Programme d'incitatifs pour le secteur pétrochimique de l'Alberta](#) (APIP) : ce programme offre des subventions (12 % des coûts admissibles) pour les installations pétrochimiques neuves ou agrandies lorsqu'elles atteignent le stade de l'exploitation commerciale.
- [Programme C3i](#) du Québec : ce programme prévoit des crédits d'impôt remboursables pour les investissements en biens d'équipement, avec des taux allant jusqu'à 25 %, ainsi que des allocations supplémentaires pour les investissements dans les énergies propres et la propriété intellectuelle.

Principes en faveur d'un cadre concurrentiel :

- Garantir la certitude et la prévisibilité de la politique en matière de carbone et du recyclage des recettes afin de soutenir les objectifs de carboneutralité.
- Éviter d'immobiliser les investissements antérieurs visant la réduction des émissions.
- Créer des programmes servant à attirer des investissements à long terme, disponibles pendant au moins 10 ans après l'exploitation.
- Utiliser le code des impôts de l'Ontario pour améliorer la transparence, l'accès et la participation du secteur privé.
 - Les incitatifs doivent être neutres sur le plan technologique et liés aux réductions d'émissions.
 - Les mesures fiscales doivent être fondées sur les résultats et assorties de critères d'admissibilité clairs et honnêtes.
 - Il faut éviter les processus d'examen opaques en établissant à l'avance des lignes directrices techniques détaillées.

Ces initiatives permettront à l'Ontario d'être compétitif pour attirer des investissements transformateurs dans le secteur de la chimie et des plastiques.

Initiatives pour le gouvernement de l'Ontario :

Mettre en œuvre un cadre d'attraction des investissements, tel que l'APIP de l'Alberta et le programme C3i élargi du Québec, afin de fournir la certitude et la flexibilité nécessaires pour attirer des investissements dans le secteur de la fabrication et des équipements de transformation dans l'ensemble de l'Ontario.

› **Recommandation : défendre les intérêts des entreprises ontariennes, y compris celles associées à l'industrie de la chimie, dans le cadre de la réponse fédérale aux droits de douane américains**

L'ACIC est reconnaissante envers l'Ontario de jouer un rôle de premier plan dans la coordination de la réponse du Canada à la menace des droits de douane de 25 % du président élu Trump. Nous considérons la voix de l'Ontario comme un atout dans la collaboration avec le gouvernement fédéral et les autres gouvernements provinciaux, et nous sollicitons l'aide de la province pour défendre les intérêts des secteurs canadiens de la chimie et des plastiques.

À la lumière de l'annonce récente selon laquelle le président élu Trump cherchera à ajouter des droits de douane sur tous les produits importés du Canada, l'ACIC attire l'attention sur les relations commerciales équilibrées et mutuellement bénéfiques entre le Canada et les États-Unis d'Amérique dans le domaine des plastiques et des produits chimiques.

L'industrie de la chimie et des plastiques représente plus de 100 milliards de dollars en expéditions annuelles. Près des deux tiers de ces produits sont exportés chaque année vers les États-Unis, et une valeur réciproque revient chaque année au Canada en provenance des États-Unis. Les échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis dans le domaine des produits chimiques et des plastiques s'élèvent à 115 milliards de dollars, avec un léger excédent de 2,5 % en faveur des États-Unis, ce qui constitue le plus grand marché d'exportation dans ce domaine au Canada. À l'inverse, le Canada représente le deuxième marché en importance pour les produits chimiques et plastiques américains, après le Mexique.

L'industrie nord-américaine est fortement intégrée à tous les niveaux de la production de produits chimiques et plastiques. L'énergie et les matières premières de chaque pays traversent la frontière et sont transformées en produits chimiques industriels. Ces produits chimiques traversent à nouveau la frontière de manière bilatérale et sont transformés en produits chimiques et autres produits de plus grande valeur. À leur tour, ces produits font l'objet d'échanges transfrontaliers et sont utilisés dans les principaux secteurs manufacturiers et d'exportation de l'Amérique du Nord, notamment les secteurs importants de l'automobile et des transports, de l'exploitation minière et forestière, ainsi que du bâtiment, de la construction et des emballages de produits alimentaires.

Initiatives pour le gouvernement de l'Ontario

L'ACIC sollicite le soutien de l'Ontario pour travailler de concert avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux afin d'inciter la nouvelle administration américaine à adopter une approche fondée sur les faits en vue de garantir le maintien de la libre circulation des marchandises entre nos deux pays.

› **Recommandation : Faire de l'Ontario un chef de file régional de l'économie circulaire**

L'Ontario dispose de l'envergure nécessaire dans le secteur des produits chimiques pour fournir des plastiques recyclés à la province et à d'autres régions du Canada. Nous croyons que l'Ontario devrait s'établir comme un centre d'innovation régional capable de développer, de mettre à l'échelle et de commercialiser des opérations de tri et de recyclage mécanique modernisées ainsi que de nouvelles technologies de recyclage de pointe qui seront adoptées dans toute l'Amérique du Nord et dans le monde entier. L'Ontario risque de se laisser distancer par plusieurs États américains qui ont déjà reconnu les technologies de recyclage de pointe pour accélérer leur transition vers une économie plus circulaire.

Les actions suivantes sont nécessaires pour permettre à l'Ontario de devenir un leader de l'économie circulaire des plastiques et d'augmenter le réacheminement des plastiques de post-consommation et des plastiques préindustriels des décharges :

Reconnaître les plastiques de post-consommation triés et les plastiques préindustriels comme une ressource

Actuellement, tous les plastiques de post-consommation et les plastiques préindustriels sont classés comme des déchets selon le Règlement 347. Toute installation qui souhaite recevoir les PCP/PIP pour les recycler ou les utiliser comme matière première est considérée comme une installation d'élimination des déchets et doit obtenir une autorisation de conformité environnementale pour les déchets. Toutefois, les plastiques de post-consommation et les plastiques préindustriels triés traités par une installation de recyclage de pointe sont de même nature que tout autre processus de fabrication qui reçoit une matière première pour produire un produit à valeur ajoutée. En tant que tels, les plastiques de post-consommation et les plastiques préindustriels triés, en vue d'être traités dans une installation de recyclage de pointe, ne doivent pas être considérés comme des déchets.

Reconnaître le recyclage et la récupération de pointe

Nous félicitons le gouvernement d'avoir mis en place un processus d'évaluation environnementale simplifié pour les installations de recyclage de pointe. Pour réaliser véritablement le potentiel de l'économie circulaire des plastiques, l'Ontario doit inclure la récupération et le recyclage de pointe des plastiques de post-consommation triés dans le calcul du détournement aux fins de la responsabilité élargie des producteurs. Le recyclage de pointe, comme la pyrolyse et la gazéification, permet de s'assurer que des ressources précieuses, telles que les plastiques difficiles à recycler, ne finissent pas dans des décharges et peuvent au contraire avoir une utilisation bénéfique, par exemple comme matières premières pour de nouveaux plastiques et pour des combustibles industriels synthétiques.

Soutenir l'innovation et les infrastructures de recyclage

La transition vers une économie circulaire pour les plastiques nécessitera d'importants investissements publics et privés dans l'innovation et les infrastructures de recyclage des plastiques. L'Ontario a une occasion unique de devenir un chef de file du recyclage des plastiques. Sa grande population et le déploiement de son programme normalisé Boîte bleue fourniront un approvisionnement stable en matières premières, une nécessité pour développer le recyclage. L'Ontario pourrait bientôt devenir un centre de recyclage régional en mesure de tirer profit de l'accès à des plastiques post-consommation et préindustriel triés provenant de l'est du Canada et des États américains des Grands Lacs. Cela conduira à une croissance significative du marché, à des investissements en capital et à la création d'emplois qui permettront d'améliorer l'efficacité du marché, l'échelle et l'approvisionnement en matières premières pour les technologies innovantes de recyclage mécanique et de pointe.

Le gouvernement ontarien a un rôle important à jouer pour s'assurer que l'innovation et les infrastructures de recyclage vont dans le sens des priorités provinciales et des objectifs fixés, et pour favoriser le financement public-privé des projets.

Initiatives pour le gouvernement de l'Ontario

Le gouvernement de l'Ontario peut faire preuve de leadership et augmenter les investissements dans une économie circulaire pour les plastiques, tout en créant des emplois et une valeur ajoutée dans le secteur de la fabrication au niveau provincial. La clé qui permet de concrétiser cette vision réside dans trois mesures :

- Collaborer avec les homologues fédéraux pour aligner les programmes provinciaux sur les mécanismes nationaux de financement et d'élimination de certains risques, et permettre le cumul des programmes en veillant à ce que les entreprises et les innovateurs locaux puissent

avoir accès à du soutien pour investir dans des initiatives de recyclage et d'économie circulaire et les développer.

- Promouvoir des incitatifs régionaux qui encouragent l'adoption de technologies et d'infrastructures innovantes visant à recycler les plastiques et adaptées aux besoins de l'économie provinciale.
- Faciliter les partenariats public-privé au niveau provincial pour accélérer le déploiement de solutions d'économie circulaire en soutenant la création d'emplois et les avantages environnementaux.

Association canadienne de l'industrie de la chimie

L'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC) est l'association des chefs de file des secteurs canadiens de la chimie et des plastiques. Nos membres sont des innovateurs, des fournisseurs de solutions et des pionniers de l'intendance de calibre mondial.

Nous travaillons à l'élaboration de politiques publiques qui favorisent l'investissement, l'emploi et l'environnement. Nous adoptons des approches pragmatiques et fondées sur des données probantes qui représentent les intérêts de nos membres et profitent à l'ensemble de la population canadienne.

L'initiative de durabilité de l'industrie mondialement reconnue Gestion responsable^{MD}, fondée par l'ACIC, célèbre son 40^e anniversaire. Depuis 1985, notre engagement à l'égard de son éthique et de ses principes n'a jamais faibli. Nous croyons fondamentalement qu'il est impératif de « faire les bonnes choses et d'être vu en train de faire les bonnes choses ». De plus, les membres de la Division des plastiques de l'ACIC se sont engagés envers l'Opération Balayage^{MC}, un programme visant à éliminer les rejets de plastiques industriels de l'environnement marin.

Les secteurs de la chimie et des plastiques de l'Ontario

L'industrie chimique ontarienne, dont le chiffre d'affaires s'élève à près de 30 milliards de dollars, est la troisième industrie manufacturière en importance de la province. Elle emploie directement plus de 46 000 Ontariens dans des emplois bien rémunérés et soutient 224 000 autres emplois ontariens dans d'autres secteurs. Nos membres sont des employeurs clés dans les régions de Sarnia-Lambton, RGT/Niagara et de l'est de l'Ontario. Ils fournissent des intrants importants à une série de secteurs manufacturiers clés, notamment l'automobile, les produits forestiers, l'exploitation minière, la construction et les aliments et boissons. L'Ontario reste la plus grande région pour la chimie au Canada, avec 44 % de la production chimique du pays.

Le secteur de la fabrication de plastiques de l'Ontario, qui représente 18 milliards de dollars, est le plus important au Canada. Le secteur exporte des biens pour une valeur de 7,9 milliards de dollars, emploie directement 49 000 Ontariens et fournit 2,3 milliards de dollars en salaires. Le plastique est durable et léger. Ces caractéristiques font des plastiques un élément essentiel pour aider d'autres industries à réduire leurs émissions, notamment l'automobile, la construction, l'alimentation et les boissons.



ASSOCIATION CANADIENNE DE
L'INDUSTRIE DE LA CHIMIE

Suite L244, 323 chemin Coventry, Ottawa, ON, K1K 3X6

chimiecanadienne.ca @ChemistryCanada 

info@canadianchemistry.ca



GESTION RESPONSABLE^{MD}
Mener la sécurité et le développement durable